

## Parents et élèves des élèves de 3<sup>ème</sup>

- ✓ **Saisie des vœux : 10 – 27 Mai 2022 DELAI DE RIGUEUR** sur Télé Service Affectation avec EDUCONNECT. Tenez compte des étapes suivantes :

### **1<sup>ère</sup> ETAPE : ONGLET ORIENTATION**

- Choisir la filière : 2GT, 2de professionnelle, 1<sup>ère</sup> année de CAP

### **2<sup>ème</sup> ETAPE : ONGLET AFFECTATION**

- Choisir son affectation
  - Rechercher
  - Ajouter à mes demandes
  - VOIR ET VALIDER MES DEMANDES sur la page « Vos demandes »
  - Hiérarchiser vos demandes par ordre de préférence
  - Page récapitulative des demandes
  - Télécharger le récapitulatif (un courriel récapitulatif des demandes de TSA sera envoyé aux familles après validation)
- 
- ✓ **10 vœux** possible : Seconde GT ou Seconde bac pro ou Première année de CAP
  - ✓ **Pour la formulation des vœux 2GT Lycée de Bellevue et /ou Lycée Schoelcher en vœux 1 et 2 un troisième vœu de secteur J.GAILLARD est conseillée.**
  - ✓ Possibilité de formuler des vœux de CAP mais les élèves de troisième EGPA sont prioritaires sauf pour les CAP « Accompagnement éducatif Petite enfance » et « Agent de la qualité de l'eau »
  - ✓ **Recrutement spécifique pour** « la seconde bac pro métiers de la sécurité » et le « parcours excellence sportive » (se rapprocher du PP pour récupérer les fiches)
  - ✓ **Bonus** pour le vœu de zone géographique ou l'établissement de secteur du lycée demandé
  - ✓ **Recrutement académique** : STHR (Lycée de Bellefontaine ) et 2GT option Création et culture design (lycée ANICET à ST PIERRE)
  - ✓ Pas de zone géographique pour les vœux en Lycée professionnel
  - ✓ **Hors académie** : 5 vœux à saisir par les parents sur téléservice orientation + Saisie AFFELMAP par le collègue (se rapprocher du Professeur principal)
  - ✓ **Dérogations** (se rapprocher du professeur principal pour les motifs)
  - ✓ **Résultats** : 01 juillet 2022 sur TSA ou sur le site de l'Académie de Martinique.
  - ✓ **Inscriptions** dans les lycées à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2022

**NOTE BIEN : Les parents des élèves domiciliés hors de Fort de France et qui souhaitent être affectés dans un des lycées de secteur (Lycée de Bellevue, Lycée GAILLARD, ou lycée Schoelcher) sont priés de remettre au professeur principal une lettre formulant clairement cette demande.**

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter le professeur principal.  
Cordialement, le principal, Dominique MONTLOUIS-FELICITE